

PROFESSION assmat 71

La lettre d'information des assistants maternels de Saône-et-Loire



ON VOUS DIT TOUT !

Les « assmat », maillon essentiel des solidarités en Saône-et-Loire

PETIT +

Nous joignons l'affiche à cet envoi, imprimez-la et affichez-la !

Le Département de Saône-et-Loire a lancé une nouvelle campagne de communication dédiée aux solidarités. Son ambition : rendre visible une action souvent discrète mais essentielle, en montrant concrètement comment la collectivité accompagne les habitants à chaque étape de leur vie. La première affiche valorise l'action du Département en faveur de la petite enfance. En tant que professionnel(le)s de la petite enfance agréés par le Département de Saône-et-Loire, vous êtes au cœur de cette chaîne des

solidarités. Par votre engagement quotidien, votre accueil bienveillant et votre rôle auprès des enfants et de leurs familles, vous contribuez pleinement à cet accompagnement essentiel dès les premiers pas de la vie. Votre métier, exigeant et profondément humain, participe à créer un environnement sécurisant et favorable au développement des tout-petits. Pour le lien social et l'équilibre des familles que vous vous attachez à préserver sur l'ensemble du territoire, le Département vous dit merci !

+ D'INFO :

Téléchargez le livret
« La sécurité au
domicile des assistants
maternels et familiaux »
sur saoneetloire.fr
et les outils mis à
disposition sur le site
santepubliquefrance.fr

**PLANÈTE BAMBINS**

Fortes chaleurs : les bons réflexes !

La chaleur expose
rapidement les
nourrissons et les
jeunes enfants à une
déshydratation.
Soyez vigilants !

HYDRATER : LA CLÉ !

Proposez de l'eau à
boire régulièrement
(au moins toutes les
heures) même si l'enfant
ne manifeste pas sa
soif. L'eau est la seule
boisson indispensable.
Elle peut être proposée
au biberon, à la tasse ou
au verre. Il faut éviter les
boissons sucrées, dont
les jus de fruits, nectars
et sodas, mêmes lights.

Limiter la chaleur dans le logement

En journée, gardez fenêtres, volets, rideaux et stores fermés et limitez l'utilisation d'appareils produisant de la chaleur. Installez l'enfant dans la pièce la plus fraîche, avec des vêtements légers. Privilégiez les activités calmes. Évitez les sorties aux heures les plus chaudes et préférez le matin avant 11 h. En cas de sortie, habillez l'enfant de vêtements amples et clairs, avec chapeau, lunettes de soleil et crème solaire, et restez à l'ombre. En voiture, prévoyez suffisamment d'eau. Ne laissez jamais un enfant seul dans un véhicule ou une pièce mal ventilée, même quelques minutes.

Rafrâchir l'enfant

Proposez régulièrement des bains tièdes, mouillez sa peau ou ses vêtements et utilisez un léger courant d'air (éventail, ventilateur) pour favoriser l'évaporation.

Adapter l'alimentation

Maintenez une alimentation variée, y compris les produits laitiers. Privilégiez les fruits et légumes riches en eau (melon, pastèque, concombre, tomate, fraises...) ainsi que les soupes froides.



MES P'TITS STATS 2025
En Saône-et-Loire

3 672 naissances

2 168 assistantes
maternelles agréées
(69 premières
demandes,
297 renouvellements)

67 MAM
(9 ouvertures et
2 fermetures en 2025)

**ÇA BOUGE POUR LES PARENTS**

Un nouveau droit pour les jeunes parents

Le nouveau congé supplémentaire de naissance, prévu pour les enfants nés à partir de janvier 2026, offre aux parents en activité un temps en plus pour accueillir leur bébé. D'une durée d'un à deux mois, il est indemnisé et peut être pris après le congé maternité, paternité ou adoption. L'objectif : permettre aux familles de souffler, de s'organiser et de profiter des premiers moments avec l'enfant. Les parents devront prévenir leur employeur un mois avant. Une mesure qui vise à mieux soutenir les jeunes familles et valoriser le temps passé auprès du nouveau né.

+ D'INFO : caf.fr

**C'EST NOUVEAU**

Le guide référentiel des MAM

En février 2026, le ministère des Solidarités a publié une nouvelle version du guide « Créer une maison d'assistants maternels (MAM) », actualisant celui de 2016. Ce document devient un référentiel national pour pour les assistant(e)s maternel(le)s, les services de PMI et l'ensemble des partenaires de la petite enfance. Il vise à sécuriser les projets, améliorer la qualité d'accueil et renforcer la reconnaissance des MAM. Intégrant les évolutions législatives récentes, il accompagne les professionnels de la création à la gestion quotidienne. Un outil indispensable pour tous celles et ceux exerçant ou souhaitant exercer en MAM !

À télécharger sur
solidarites.gouv.fr



La formation continue des assmat

La formation continue des assistant(e)s maternel(le)s est un élément essentiel pour garantir un accueil de qualité des jeunes enfants. Elle permet aux professionnel(le)s de mettre à jour leurs connaissances, d'améliorer leurs pratiques et de s'adapter aux évolutions des besoins des familles et des enfants.

Le métier d'assistant(e) maternel(le) est en constante évolution. Les connaissances sur le développement de l'enfant, la santé, la sécurité ou encore les méthodes éducatives progressent régulièrement. La formation continue permet donc de rester informée et d'adopter des pratiques adaptées aux recommandations actuelles.

Se former, c'est aussi renforcer ses compétences professionnelles. Cela contribue à mieux accompagner les enfants dans leurs apprentissages, à gérer les situations du quotidien (sommeil, alimentation, émotions) et à instaurer une relation de confiance avec les parents.

Certaines formations peuvent se dérouler à distance ou en présentiel, selon les organismes.

La formation continue est un droit pour les assistant(e)s maternel(le)s. Elle peut être suivie pendant ou en dehors du temps de travail, selon les conditions prévues. C'est également une véritable opportunité de valorisation professionnelle, permettant de se sentir plus compétente et reconnue dans son métier.

Tous les 5 ans ou 10 ans, l'agrément est renouvelé.

À cette occasion :

- Le professionnel doit montrer qu'il maintient ses compétences.
- Les formations suivies peuvent être un élément important d'évaluation.



Ils ont leur mot à dire

Anaïs Montangon,
assistante maternelle agréée par
le Département de Saône-et-Loire



« Dans mon métier de la petite enfance, j'apprends chaque jour, mais je ressens aussi le besoin de continuer à me former pour rester à jour et mieux accompagner les familles. J'ai suivi plusieurs formations qui ont enrichi ma pratique et m'ont permis d'aller plus loin, jusqu'à obtenir une certification en accompagnement périnatal spécialisée en allaitement. À travers mon expérience, je souhaite dire qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre. Se former, c'est évoluer, gagner en confiance et nourrir sa passion pour ce métier. Se former, ce n'est pas repartir de zéro. C'est simplement continuer à grandir dans une profession déjà très riche humainement. Et cela aide aussi à rester passionné par ce que nous faisons chaque jour auprès des enfants ! »





ON LIT **Grandir avec toi,** **de Caroline Couppey**



ON CUISINE

Brochettes de fruits arc-en-ciel

Pour 4 à 6 enfants

- › 1 banane
- › 1 pomme ou poire
- › Quelques fraises et framboises
- › 1 kiwi
- › Raisins
- › Melon ou pastèque en cubes
- › Myrtilles
- › Jus de citron (pour éviter que certains fruits brunissent)

Matériel

- › Pics à brochettes courts et non pointus
- › Petits bols
- › Planche et couteau (pour un adulte)

Préparation

- › Un adulte découpe les fruits en morceaux faciles à enfiler et les dispose dans des bols colorés.
- › Les enfants créent leurs brochettes en alternant les couleurs :
 - rouge (fraise, framboise)
 - orange (melon, pastèque)
 - jaune (poire, banane)
 - vert (pomme, kiwi)
 - violet/bleu (raisin, myrtille)

Astuces sécurité

- › Évitez les fruits trop durs pour les plus petits
- › Coupez les raisins en deux ou quatre selon l'âge
- › Pour les jeunes enfants, remplacez les pics par des pailles épaisses



À travers des exemples concrets et des situations du quotidien, l'autrice, elle-même puéricultrice PMI au Département de la Manche, montre comment les émotions, les conflits ou encore les moments de joie partagés deviennent des occasions précieuses de mieux se connaître soi-même. Le livre s'adresse autant aux parents qu'aux professionnels de l'enfance, en proposant des pistes simples pour instaurer une relation respectueuse et évolutive. *Grandir avec toi* rappelle ainsi qu'éduquer, c'est aussi accepter de se transformer, de douter et de progresser au contact de l'autre.



ON SORT

À PARTIR DE JUILLET

PARC DES COMBES - LE
CREUSOT

Le Bis2Fly,
nouveauté 2026

Un manège
spectaculaire pour les
petits qui aiment les
grandes sensations !

17/07

CENTRE EDEN - CUISERY

**Spectacle Le tarot
de la nuit**

La compagnie Midi à
l'ouest invite petits et
grands à une veillée
philosophique et
joviale, un moment
sérieusement
humoristique !

9/08

GROTTES D'AZÉ

**Nuit de la chauve-
souris**

Une nuit d'observation
des chiroptères pour
tout savoir sur les
petites bêtes qui
peuplent les grottes !

12/08

LAB71

DOMPIERRE-LES-ORMES

Eclipse solaire

Protégez les petits
yeux de lunettes
certifiées pour admirer
l'éclipse totale de Soleil.



ON CRÉE

Crème exfoliante petits pieds et mains



Une recette douce et naturelle à faire avec les enfants :

- › Dans un bol, mélangez 2 cuillères à soupe de yaourt nature (ou fromage blanc) et 1 cuillère à soupe de miel
- › Ajoutez 1 cuillère à café de sucre blond fin ou de poudre d'avoine très fine (encore plus doux)
- › Incorporez 1 cuillère à café d'huile végétale douce (amande, calendula ou olive légère) pour obtenir une texture crémeuse.

C'est prêt !

- › Appliquez sur les mains ou les pieds propres
- › Massez très doucement pendant 30 secondes à 1 minute
- › Rincez à l'eau tiède et séchez en tapotant
- › Finissez avec une crème hydratante douce.

**À reproduire 1 fois toutes les 2-3
semaines, pas plus !**